



à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PC 066 140 25 00009

Déposé le : 22/04/2025

Demandeur : MARCOU HABITAT (représenté par M BELTRAN Miguel)

Sur un terrain sis à : rue de la Padrère à PEZILLA LA RIVIERE (66370)

Références cadastrales : 140 AL 278

MARCOU HABITAT
580 Avenue de l'Industrie
66000 PERPIGNAN

Affaire suivie par Madame NIETO Antonia

OBJET : Retrait avant décision d'un Permis de Construire. Envoi dématérialisé
REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction en date du 13/05/2025
Votre lettre du 29 octobre 2025

Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° PC 066 140 25 00009 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à PEZILLA LA RIVIERE, le 29 octobre 2025

Le Maire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme